



EDITO

Chères Bazochéennes, chers Bazochéens,

A trois mois de la fin de cette année, forte d'évènements majeurs très graves, nous sommes confrontés à de nouveaux défis, complexes.

La crise énergétique majeure (et ce n'est pas la seule !) nous impose ses dicta. Tous, nous devons prendre dès maintenant les mesures nécessaires et indispensables en vue d'atténuer l'impact économique si l'on veut se préserver et protéger l'équilibre de notre modèle sociétal.

Réduire nos consommations de gaz, d'électricité et de carburant est un objectif incontournable dès maintenant. Déjà, dans ce sens, votre Conseil municipal a décidé en début d'année de commander le changement de 61 lanternes d'éclairage public qui viennent s'ajouter aux 45 précédemment changées en centre bourg. C'est aujourd'hui chose faite, et c'est un premier pas relativement important pour notre budget énergie.

Pour autant, nous continuons les investissements nécessaires de réhabilitation de certaines voiries pour l'embellissement des quartiers de notre village. Un nouveau programme sera d'ailleurs développé en 2023 sur des secteurs sensibles. Des études sont en cours sur plusieurs sites.

Cette année 2022 a vu aussi la mise en œuvre d'importants chantiers de voiries tels que : Le Chemin de l'église, le Chemin du Château Bertin, le Chemin de la Buissonnerie, le parking des cars Jean Monnet. Nous lançons, après consultation de trois cabinets, le programme de restauration de l'église avec l'attribution, signée dernièrement, du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet Touchard Architectes.

Mais cette année a concrétisé un objectif important par le biais d'un second contrat rural, aidé par le Conseil départemental, la Région Ile de France et l'Etat sans oublier les fonds propres de la commune et le fonds de solidarité de Cœur d'Yvelines.

Il s'agit bien sûr de la finalisation complète des installations de notre école élémentaire avec la construction d'une classe de 66 m², d'un bureau pour notre directrice et d'un vaste espace de jeux et d'exercices constituant ainsi une seconde cour de récréation.

Enfin, n'oublions pas nos festivités ! Votre Conseil municipal a décidé de les relancer après ces deux années de privations. Halloween, le déjeuner des Aînés, la Galette en début d'année, complétés en septembre par la toute nouvelle et dynamique association Bazo'chouette qui ne manque pas d'idées pour créer l'évènement festif.

Tous ces éléments décrits font partie de la profession de foi pour laquelle nous nous étions engagés en mars 2020. Je souhaitais ici, au seuil de notre troisième année de mandat, faire le point de l'avancée de nos engagements.

Très sincèrement.

Dominique NICCO

Votre Maire

In memoriam

Nous déplorons, en cette fin d'été, deux disparitions d'anciennes Conseillères municipales.

Le 08 août 2022



Marie-Claude Altot-Lefebvre

Elue, Conseillère municipale en mars 2001, Marie-Claude a tout de suite voulu évoquer sa sensibilité pour la défense de notre environnement et notamment celle de la forêt. Je me souviens avoir passé quelques heures avec elle pour dénombrer les parcelles du massif boisé de Bazoches et aussi renseigner les noms de leurs propriétaires. La tempête de 1999, il est vrai, avait laissé, d'horribles traces à travers le massif.

Mais c'est en 2005, à l'occasion des premiers travaux nécessaires à l'élaboration de ce que sera notre P.L.U de 2008, que Marie-Claude a défendu « becs et ongles » et avec assiduité notre environnement contre ce qu'il convient maintenant d'appeler le découpage des propriétés foncières et les constructions modernes non intégrées dans le bâti traditionnel de notre village.

Nous garderons le souvenir de sa gentillesse et de sa discrétion autant que de sa pugnacité qui ne lui a jamais fait défaut pour la protection de notre cadre de vie et de l'environnement en général.

Le 30 septembre 2022

Isabelle de Hauteclocque épouse Riollot



Elue Adjointe en mars 2001, Isabelle assurait très souvent et toujours avec plaisir et bonne humeur la permanence de l'accueil en mairie à chaque fois qu'on la sollicitait. Isabelle, toujours préoccupée par l'avenir des jeunes de notre village, cherchait à animer avec les enfants de l'école un petit journal intitulé « Nous...et Bazoches » Avec son époux Bernard, ils avaient élu domicile, il y a bien longtemps, chemin du Rocher Marquant à quelques mètres de Marie-Claude Altot. Toutes deux très assidues aux séances du Conseil, elles ne manquaient jamais d'exprimer leurs avis avec pertinence et humilité face aux règles administratives souvent complexes.

Dominique NICCO

Remerciements de la famille Lefebvre

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons, mes enfants Vanessa, Noé et moi, été très touchés de votre présence aux obsèques de ma compagne, Marie Claude Altot Lefebvre le 22 Aout 2022 à l'église et cimetière de Bazoches sur Guyonne. Marie Claude était très heureuse de vivre dans notre village. Nous y sommes arrivés en 1979, grâce à Madame Ranchet, dans une maison en face de la ferme de Madame Le Beguec, chez qui nos enfants allaient chercher du lait, Vanessa a très vite été amie avec Claire et Juliette Hamel, nos voisines. Vanessa et Noé allaient à pied à l'école de Bazoches dans une merveilleuse classe unique.

Grace à Monsieur Monet, maire de Bazoches à l'époque et Madame Vianson-Pontet nous avons ensuite habité Chemin du Rocher Marquant, notre résidence actuelle.

Marie Claude très attachée au site naturel du Canton de Montfort et particulièrement de notre village, a été conseillère municipale avec Philippe Bignault. Elle était très sensible à la forêt de Bazoches dans laquelle nous nous promenions souvent.

Merci à tous ceux que Marie Claude a croisés au cours des quarante-trois ans vécus dans notre village pour la défense de son environnement et le plaisir de vivre ensemble. Merci à nos chers voisins qui nous ont soutenus ces difficiles dernières années.

Très amicalement.

Jean David, Vanessa et Noé Lefebvre.

TRAVAUX



ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis août dernier, l'ensemble des lanternes de notre éclairage de rue a été changé et équipé de lampes LED. C'est au total 61 lampadaires qui ont été modifiés et qui s'ajoutent aux 45 déjà changés en centre du village avec une technologie très économe en énergie. Auparavant chaque lampe consommait 150 watts contre 45 watts aujourd'hui avec un rendement bien supérieur. Des économies à la clef !

L'éclairage extérieur de l'église est également modernisé avec la même technologie.

Au final, tous les lampadaires de la commune sont maintenant équipés.

Par ailleurs, l'ensemble de l'éclairage public sera interrompu (sauf RD 13 en traversée de village) de minuit à 05h00.

L'ensemble de ces mesures vise bien sûr à économiser l'énergie mais aussi à moderniser notre équipement, ce qui était l'un des objectifs de notre mandat.

Le coût total s'élève à 18000 € TTC subventionnés à hauteur de 50% par la CCCY laissant ainsi la part communale à 9000 € TTC

Dominique Nicco

ÉCOLE Nouvelle classe



Les travaux d'extension de l'école sont achevés. Une classe de 66m², un bureau pour Mme Baldeck, directrice de l'école ainsi que la réfection et l'isolation du couloir d'accès à la cour de récréation ont été réceptionnés par la mairie en septembre. Une opération porte ouverte samedi 3 septembre a permis de recevoir bon nombre de parents d'élèves satisfaits des prestations mises en œuvre ainsi que des délais de réalisation respectés par les entreprises entre octobre 2021 et juin 2022.

Ces réalisations ont été subventionnées par : La Région IDF pour 88.200 € le Département pour 66.150 € et l'Etat à hauteur de 192.000 €, avec la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Pour un coût total prévisionnel de 484.000 € TTC.

Dominique Nicco

VOIRIES

Le programme de réfection des voiries suit son cours.

Déjà réalisé :

- 500 mètres de trottoir en « stabilisé » le long de la Route de Chevreuse vers Cheval Mort et le carrefour du même nom pour un coût de 50.000 € TTC



- Réfection complète du
- Chemin de l'église et de la place et canalisation des eaux pluviales. Coût : 111.846 € TTC avec une subvention de 70 % dans le cadre du contrat départemental de voirie.



- Réfection complète du
- Chemin de la Buissonnerie et conduite des eaux pluviales vers la Guyonne. Coût : 73.550 € TTC



- Réfection complète du
- Chemin du Château Bertin et conduite des eaux pluviales jusqu'au réseau public avec la mise en place d'un bac dessableur en amont du chemin afin d'éviter les dégradations liées aux forts épisodes météorologiques. Coût : 53.866 € TTC



- Réfection du parking des cars Chemin du Vieux Pressoir. Coût : 13.179 € TTC Financement 100 % par le Parlement européen.

A venir :

- Chemin de l'Aunay-Rograin et canalisation des eaux pluviales.
- Chemin commun de l'Evêché si participation à 50 % avec Le Tremblay.
- Chemin de l'Hirondelle.
- Chemin du Vieux Pressoir
- Aménagement du tronçon routier RD13 vers le Tremblay sur Mauldre

Dominique NICCO

RESTAURATION DE L'ÉGLISE



Le choix pour le marché de maîtrise d'œuvre s'est porté sur le Cabinet Touchard Architectes qui aura la charge de lancer les appels d'offre aux entreprises concernées dans les différentes phases de travaux qui ne devraient pas débuter avant la fin du premier semestre 2023.

Nous essaierons de vous informer de l'avancée des travaux au fur et à mesure par le biais d'une publication dédiée.

Dominique Nicco

RECHERCHE EMPLOYÉ COMMUNAL



Après quinze années passées au service de la commune, notre « cantonnier » Thierry Fourre nous a quitté fin juin pour prendre une retraite bien méritée.

Apprécié de tous pour sa discrétion et le sérieux dans son travail, son remplacement reste délicat dans le contexte actuel du marché du travail. Après une première sélection en juillet qui n'a pas porté ses fruits, un nouveau recrutement est en cours à ce jour.

Parallèlement, une consultation d'entreprises spécialisées est à l'étude.

En attendant, cette situation nous oblige, chacun pour ce qui nous concerne, devant sa propriété, à un effort de nettoyage et de désherbage ainsi qu'à un élagage régulier. Il est de règle d'entretenir ses abords (herbe, feuilles, neige). Dans ce sens, nous vous demandons de bien vouloir observer cette naturelle obligation d'entretien (article 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Dominique Nicco



VIDEO PROTECTION

Un programme d'étude concernant la mise en œuvre d'un schéma de vidéo protection de nos villages nous est proposé par la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines. La finalisation des études est prévue pour le 31/12/2022. Nous aurons l'occasion de vous en reparler dans une prochaine Gazette.

Une première réunion avec la société chargée de l'étude a eu lieu en mairie le 30 septembre dernier. Nous choisirons d'adhérer... ou pas.

Dominique Nicco

LIMITES COMMUNALES ET SECURITE ROUTIERE

Par arrêté du maire, les limites communales sur la RD 23 (entrée de village route de Pontchartrain) ont été déplacées pour étendre la limitation de vitesse, à 50km/h au lieu de 80, sur cet axe en entrée du village.

Ces premières mesures ne seront peut-être pas suffisantes. C'est pourquoi avec l'aide de la DDT et l'Agence départementale Ingéniery nous allons mettre un plan de sécurité à l'étude sur la RD13 vers le Tremblay dans un premier temps.

En revanche, le tronçon routier entre la mairie et l'intersection vers le Tremblay attendra que les chantiers liés aux constructions des deux permis d'aménager (5 et 4 maisons) route de Chevreuse soient réalisés, au moins pour le gros œuvre.

Dominique Nicco

URBANISME

3 permis d'aménager ont été accordés cette année pour 4 maisons le long du Chemin de la Fontaine Saint Martin à Monsieur Jean-Claude Vannier et 5 maisons dans la propriété de Monsieur Yulzari en face de l'entrée de la résidence Saint Martin.

Le dernier permis a été accordé à Monsieur Larsson sur la RD13 vers le Tremblay sur Mauldre à la suite d'une division parcellaire pour la construction d'une maison.

J'ai un projet de travaux....

Vos démarches d'urbanisme en ligne

Un service accessible à tout moment = démarche simplifiée.

Un gain de temps et d'argent = plus besoin de se déplacer.

Une démarche plus écologique = plus d'impressions en multiples exemplaires.

Plus de transparence sur le traitement des demandes = des échanges facilités jusqu'à la décision.

Le lien pour déposer votre dossier : <https://gnau12.operis.fr/coeurdyvelines/gnau/#/>

Dominique NICCO

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Du 19 janvier au 18 février 2023

Le recensement est un acte civique et obligatoire. Il a lieu tous les cinq ans pour les communes de moins de 1000 habitants.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

C'est sécurisé !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Comment ça marche ?

L'un des agents recenseurs mandatés par la Municipalité se présentera à votre domicile en vous expliquant : la démarche, les modalités et la finalité de ce recensement. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne ou des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement est gratuit et confidentiel. Ne répondez pas aux sites ou sollicitations frauduleux.

> Par internet

Plus simple, plus rapide, plus économique et écologique, la réponse par internet est la meilleure manière de se faire recenser.

L'agent recenseur vous remettra vos codes d'accès pour répondre en ligne.

> Si vous ne pouvez pas répondre en ligne

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires, seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer

Comment reconnaître un agent recenseur ?

L'agent recenseur a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

Et si vous avez une résidence secondaire ?

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Si un agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent recenseur ne relèvera que quelques informations.

Barbara SOIRON, Secrétaire.

CiVox, pour être au courant de

l'actualité de Bazoches

Déjà 10 mois que nous avons lancé notre nouvelle application de communication et d'information, CiVox. Vous êtes 196 abonnés à avoir téléchargé l'application et nous vous en remercions. Nous espérons atteindre le cap des 200 avant la fin de l'année. Faites de la pub, parlez-en autour de vous !

Septembre a été le mois record avec 16 communications, et on ne va pas s'arrêter là !

Pour rappel, cette application vous permet de recevoir en temps réel des notifications sur votre smartphone pour toutes sortes de communications, par exemple :



- menus de la cantine,
- informations pour l'école,
- informations municipales (dates et CR du Conseil Municipal, résultats d'élections, infos de la Mairie, etc...)
- dates de cérémonies,
- évènements dans notre commune
- et les communes voisines
- règles de collecte des déchets,
- avancement de travaux sur les secteurs concernés, etc...

Elle vous permet également de consulter des informations synthétiques sur les différents services de la commune de Bazoches, par exemple :

- heures et modalités d'accès à la mairie,
- informations sur les écoles, les classes, les garderies, les cantines
- gestion des déchets et encombrants,
- démarches administratives,
- règles sanitaires en cours, etc...

Ces informations synthétiques sont régulièrement actualisées au fur et à mesure de l'évolution des situations.

Pour le détail de toutes les informations, le site web de la commune reste la référence.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore découvert cette application, il vous suffit de la télécharger comme n'importe quelle autre, à partir de l'App Store (iPhone iOS) ou du Google Store (smartphones Android). Et... CiVox est gratuit.

Un guide utilisateur est disponible dans CiVox.

N'hésitez pas à le consulter pour découvrir les principales fonctionnalités et apprendre à naviguer dans l'outil.

CiVox va devenir l'unique outil de communication, la Lettre Info envoyée aux abonnés disparaîtra à la fin de l'année.

Pour celles et ceux qui n'ont pas accès à cette application, nous continuons bien évidemment la distribution de documents dans les boîtes aux lettres pour tous. Bonne navigation ou bonne découverte de CiVox !

Jean-Claude CLAIRET

Venez marcher le mardi matin...

Nous organisons le mardi matin une marche à partir de 9h30 qui dure entre 1h et 2h .

N'hésitez pas à nous rejoindre au parking des bus Jean Monnet, tous les mardis à 9h30 pour une balade fort sympathique sur nos chemins.

Muriel AMMANOU

La chasse aux œufs du 18 avril



Petits et grands sont venus très nombreux pour participer à la chasse aux œufs dans les jardins de la mairie. Le sourire, la joie de retrouver ces instants magiques se voyaient sur tous les visages.



Ce moment de bonheur s'est terminé par un apéritif apprécié de tous.



Muriel Ammanou

Halloween



La mairie accueillera les petits accompagnés de leurs parents pour fêter Halloween le **31 octobre 16h30**

La fête se terminera autour de gourmandises, chocolats et vin chaud.

Les inscriptions devront se faire auparavant auprès de la mairie. Une lettre info vous rappellera les modalités. Notez déjà dans vos agendas, ce moment festif !

Inscrivez vous avant le 20 octobre en mairie!

RANDONNEE du 17 septembre

« A la croisée des chemins » le samedi 17 septembre, une trentaine de personnes a participé à la randonnée sur les parcours découvertes de la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines par les chemins ruraux.



Le temps était de la partie, l'ambiance fort sympathique, ce qui a permis de faire plus ample connaissance entre élus et habitants des villages participants.

La rando s'est terminée par un sympathique pique-nique à Neauphle le Vieux.



Cette première inaugure une étape dans un objectif consistant à relier par ces chemins de randonnée les communes de Cœur d'Yvelines.

Grâce au travail méticuleux de Madame Christiane Metreau, première adjointe en mairie de Montfort l'Amaury, nous aurons l'occasion très bientôt de développer ce projet à l'aide d'une cartographie complète liée à une application WIVISITES déjà téléchargeable gratuitement sur smartphone.

ELECTIONS

Pour mémoire :

- Présidentielles 10 et 24 avril 2022.
Participation = 81,23 %
- Législatives 12 et 19 juin 2022.
Participation = 56,51 %

Participation moyenne 68,87 % . Bazoches sur Guyonne se situe à la 31^{ème} place sur 61 communes de la strate de 500 à 1000 habitants du département.

RECENSEMENT MILITAIRE



En mairie sur rendez-vous, en personne, avec Carte nationale d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Et maintenant le coin devinettes

Alors, c'est où ?? (nous sommes dans Bazoches bien évidemment).

Solution de la gazette n° 9 :



Vous avez trouvé ? C'est la maison qui est à l'angle route de Chevreuse / chemin de Château Bertin (menant à la résidence du Prieuré). Maintenant il y a un mur qui l'entoure !



Là c'était un peu plus difficile. C'est la maison qui fait l'angle chemin du Rocher Marquant / chemin du moulin de cinq champs (hameau de Houjarray).

Ça vous a plu ?... alors jouons ensemble :

Une facile pour commencer, pas besoin d'indices !



Un peu plus difficile... Un indice : elle a reçu en 1973 la visite de la 7^{ème} compagnie...



Vous pouvez jouer en famille, avec des voisins, des amis..., c'est parti !!

La solution dans le prochain numéro...

Jean-Claude CLAIRET

**Les 17 et 18 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine
ont permis de découvrir ou redécouvrir les éléments du patrimoine de Bazoches.**

Commençons par l'église :



Construit au XII^e siècle et peut-être même partiellement déjà au XI^e, l'édifice est une des plus anciennes églises des Yvelines, d'architecture romane à vaisseau unique (nef et chœur).

Le rez-de-chaussée du clocher est couvert d'une voûte d'ogives de style gothique, et on y trouve un décor d'autel en plâtre qui remonte probablement au XI^e siècle. L'église est inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 16 juin 2004.

Pendant ce week-end, une quarantaine de visiteurs, pour certains des bazochéens nouveaux arrivants heureux de découvrir leur église qu'ils côtoient sans connaître. Pour d'autres, des visiteurs de la maison Jean Monnet, intéressés par l'historique de la construction, qui ont profité de l'occasion. Et c'est toujours le clocher qui intéresse le plus !

Poursuivons avec la Maison Jean Monnet :



Près de 900 visiteurs pendant les deux jours des Journées européennes du patrimoine



Il y a eu 16 visites guidées. Beaucoup de visiteurs aussi dans le parc où on pouvait découvrir les activités de l'association Paradeisos - Jardins européens, qui assure l'entretien du Jardin Citoyen Européen du site.



Pour le concert LA GAIE GUINGUETTE, la salle d'une capacité de 120 personnes était complètement remplie. Ce concert était aussi la clôture de la programmation culturelle d'été.



Ce spectacle musical et joyeux de Marie-Silvia Manuel, accompagnée de Marc Goldfeder et Frédéric Manoukian a plongé les spectateurs dans la belle époque des chansons populaires. Tout le monde était ravi !

Un passage par la maison Louis Carré :



196 visiteurs sur réservation pour la maison, cela sans compter les visiteurs des extérieurs

Et pour finir, un petit tour à la ferme d'Ithe pour des visites et activités organisées par L'ApsaDiodurum, association dont la commune de Bazoches est membre.



Dès le vendredi, visite de 191 scolaires



Et samedi et dimanche, 803 personnes. Soit environ 300 personnes de plus que l'année dernière, les ateliers ont pratiquement tous affiché complet.



Belle découverte : la plupart des visiteurs venaient des Yvelines, ils ont donc pu apprendre à connaître leur patrimoine local. Une centaine passaient devant pratiquement tous les jours et pensaient la ferme abandonnée...!



Ces journées ont permis à de nombreuses familles de découvrir le site et l'archéologie, y compris dès le plus jeune âge !

Et même de faire des découvertes surprenantes... (avec simulateur de fouilles... !)

Jean-Claude CLAIRET

BIBLIOTHEQUE « La joie de lire »



Les vacances sont terminées, nous vous attendons nombreux dans votre bibliothèque ouverte tous les mercredis, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

Venez profiter de cet espace culturel de proximité. La lecture y est gratuite et diversifiée grâce au réseau « au fil des pages 78 ».

Vous deviendrez adhérent de ce réseau dès votre inscription à la bibliothèque. Votre carte vous permettra de vous connecter au site, de réserver et de faire venir le livre que vous ne trouveriez pas dans notre bibliothèque. Plus de 100 000 ouvrages sont à votre disposition.

Une navette achemine vers Bazoches vos réservations tous les mercredis. De nombreux ouvrages de fiction de la rentrée littéraire 2022, vous attendent dans une des bibliothèques du réseau.

Comme chaque année, vous pouvez, jeunes et adultes, participer au prix des lecteurs 2022-2023, lisez et votez.

Vous avez une âme d'écrivain, inscrivez-vous au 12ème concours d'écriture adultes « Nouvelles de mai 2023 » et pour les moins de 20 ans au jeu d'écriture « au fil des mots ». Vous trouverez tous les renseignements pour concourir sur le site « au fil des pages 78 » ou auprès de votre bibliothécaire.

Quelques lectures pour passer un bon moment :

- Il nous restera ça- de Virginie GRIMALDI,
- Ce que les étoiles doivent à la nuit- de Anne-Gaëlle HUON, ,
- Le serpent majuscule de Pierre LEMAITRE, un livre un peu déjanté.

Roselyne Basquin, Denise Poelaert



Les Epouvantails de Bazo'Chouette sont heureux de vous informer du franc succès de leur 1^{er} Marché des Producteurs et Artisans Locaux qui a eu lieu le 24 septembre dernier. Malgré une météo peu clémente, vous avez été nombreux à venir dans le Pré, Chemin des Aulnes de Mont Philippe, à Bazoches sur Guyonne. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier nos hôtes, la Famille Allély, ainsi que les bénévoles bazochéens qui nous ont aidés pour l'organisation.



A cette occasion trente-six exposants ont pu présenter et/ou proposer leurs produits ou leurs services.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une 2^{ème} édition qui se déroulera mi-septembre.

Merci à vous nos visiteurs.

A très bientôt pour de nouvelles aventures, notamment en décembre prochain pour une activité de Noël avec les enfants du village.

L'Equipe de Bazo'Chouette,

Marilyne, Aurélie, Angélique

Sur le chemin de l'école,

Depuis le 1er septembre, jour de la rentrée scolaire, nous accueillons 63 enfants répartis dans trois classes.

Il y a 13 CP, 14 CE1, 12 CE2, 13 CM1, et 11 CM2. La répartition des élèves a été faite comme suit :

Madame BALDECK, directrice de l'école, enseigne aux CE1 et CE2,

Madame BOUET aux CP et à 6 CM2,

Madame DE SAINT-POL présente chaque semaine à 80% et Madame MASSON à 20%, dirigent la classe de CM1 et de 5 CM2.

Nous avons 53 enfants de Bazoches, 9 de Mareil et 1 du Tremblay.

Madame BOUET et ses élèves ont pu intégrer la nouvelle classe terminée dans les temps. Cette classe, ainsi que la classe de Madame la Directrice ont été équipées, par la municipalité, de nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (V P I).

Madame BALDECK avait souhaité par le passé disposer d'un lieu dédié à son travail de directrice. Un local implanté dans la cour de récréation a été réhabilité et aménagé en bureau de direction. Là aussi, tout a été terminé à temps pour la rentrée scolaire.

Un espace extérieur, derrière la cantine et jouxtant la nouvelle classe, peut être utilisé comme cour, aux heures de récréation, sous réserve de l'accord de Madame la Directrice et de la surveillance des institutrices. Une partie de cet espace sera laissé enherbée et pourra être utilisée par les enfants toujours sous contrôle d'adultes. La majorité des élèves reste à la cantine et utilise les services de la garderie du matin et du soir.

Madame BENARD, notre cantinière, est secondée durant les deux services de restauration par Madame PEREIRA et Madame PORCHET. Ces deux dernières sont, elles-mêmes, surveillantes aux garderies du matin et du soir. Monsieur BIGOT complète l'équipe pour la surveillance de la cour pendant la pause méridienne.

La mairie va financer pendant toute l'année scolaire les séances de gymnastiques du vendredi après-midi et les trajets en car jusqu'à Montfort l'Amaury.

Compte tenu des effectifs, des rotations entre les classes ont été mises en place. Du 15 décembre 2022 au 23 mars 2023 les CP/CE1 et CM1/CM2 participeront aux séances de piscine dans les bassins de Montfort l'Amaury.

L'effectif de l'école maternelle intercommunale de Mareil le Guyon est cette année de 48 enfants. 27 sont de Bazoches sur Guyonne. 8 de Mareil Le Guyon et 13 du Tremblay sur Mauldre. D'après les projections, pour l'année scolaire 2023/2024, il y aura 10 Grandes sections qui monteront en CP contre 11 CM2 qui partiront en 6ème et pour l'année 2024/2025, il y aura 14 GS pour 13 CM2.

Dans un avenir proche, la relève est assurée. Nous avons dorénavant une belle école primaire rurale dont les bazochéens peuvent être fiers. Tout y est fait pour que les enfants s'y sentent bien et évoluent sereinement.

Denise POELAERT





L'Amicale Cycliste Méré-Montfort – ACMM (qui compte parmi ses adhérents 3 Bazochéens) a fêté ses 20 ans

C'est à l'occasion de la Cyclotouriste « La Méré Montfort » organisée le dimanche 18 septembre dernier que l'Amicale Cycliste Méré-Montfort a fêté avec éclat ses 20 ans.

Près de 200 participants se sont retrouvés ce jour-là pour parcourir, sous un soleil radieux, l'un des 3 parcours proposés (55km, 84km et 106km). Et comme l'Amicale sait recevoir, c'est un café d'accueil qui attendait les concurrents au départ suivi d'un point ravitaillement joyeux et roboratif en milieu de parcours. Enfin la remise d'un cadeau souvenir, autour d'un barbecue, a récompensé coureurs et organisateurs de la Cyclo.

Un joli succès ! L'Amicale organisera de nouveau La Méré Montfort le 17 septembre de l'année prochaine.

Mais si, dès maintenant, l'envie de faire du vélo vous démange, l'ACMM propose chaque dimanche matin une sortie cyclo avec 3 niveaux de groupe qui permettent à chacun de prendre plaisir à rouler selon ses capacités et ses envies.

Pour rejoindre l'ACMM, rien de plus facile. Il vous suffit de la contacter aux adresses suivantes :

Site Internet : www.asso-acmm.fr

Ollivier, président de l'ACMM au [06.24.69.43.40](tel:0624694340) / ollivier.gilles@gmail.com

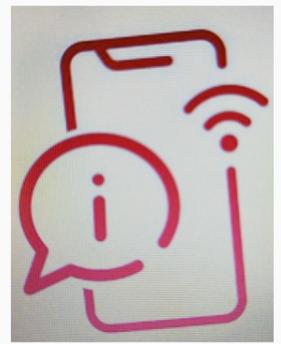
Francis, communication au [06.44.05.21.95](tel:0644052195)

A très bientôt...

Jean-Claude CLAIRET



LETTRE INFO et CIVox



N'hésitez pas à vous abonner à la Lettre-Info, pour être informé en temps réel des diverses activités communales et locales (collecte des déchets verts et encombrants, rencontres, fermetures exceptionnelles de la mairie, etc...). Il vous suffit de vous connecter sur : <http://www.bazoches-sur-guyonne.fr> et de cliquer sur l'enveloppe verte.

Pour une information plus rapide, ayez le réflexe CIVox sur votre smartphone (téléchargement gratuit)



Un nouveau véhicule pour la commune

Le Suzuki Jimny après plus de quinze années de bons services a été revendu et remplacé par un 4X4 Dacia Duster. Le garage Renault de Bazoches en assurera la maintenance.

Etat civil

Bienvenue à :

Alfred SUILLEROT : 31 mars 2022

Malo, Tom, Jérôme LE BEGUEC : 13 septembre 2022

Tous nos vœux de bonheur à :

Véronique COLIN et Vitor RODRIGUES BANDEIRA : 4 juin 2022

Mathilde VUILLAUME et Hugo FINS : 23 juillet 2022

Enzo GERVAIS : 29 septembre 2022

Nous nous associons à la douleur des familles de :

Alain DYEUVRE : 27 avril 2022

Léon GENIEZ : 25 mai 2022

Jacques PIERRE : 9 juin 2022

David DIETRICH : 4 juillet 2022

Marie-Claude LEFEBVRE-ALTOT : 8 août 2022

Isabelle de HAUTECLOCQUE, épouse RIOLLOT : 30 septembre 2022

Les familles qui refuseraient la publication des informations concernant les naissances, mariages et décès dans la Gazette devront le signaler au 01 34 86 11 53 ou mairiebazoches@wanadoo.fr

VIE PRATIQUE

DECHETS :

Ordures ménagères

Mardi

Emballages

Jeudi

Déchets verts jusqu'au 8 décembre inclus

(Bacs marron)

Jeudi

Encombrants : sur RDV, 2 RDV par foyer et par an

Renseignements sur : www.sieed.fr

BRUIT :

L'utilisation des engins bruyants (tondeuses, dis-queuses, raboteuses, tronçonneuses, etc....) est autorisée :

Du lundi au vendredi de : 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Le samedi de : 9h à 12h et de 14h à 19h

L'utilisation est interdite en dehors de ces horaires, ainsi que les **dimanches et jours fériés**.

FEU :

Depuis l'arrêté de 2011 de Monsieur le Préfet des Yvelines il est interdit de faire des feux en plein air.

Numéros de téléphones utiles :

Mairie de Bazoches sur Guyonne : 01 34 86 11 53

numéro d'urgence 07 89 69 09 54

mairiebazoches@wanadoo.fr

URGENCES : 112 ou envoi SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes

Allo Enfance en danger 119 ou le 17

Violences verbales ou physique aux femmes

3919 ou le 17

SAMU :15

Pompiers : 18

Pompiers Méré : 01 75 03 25 40

Centre Antipoison : 01 40 05 48 48

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Montfort l'Amaury : 01 34 57 04 80

MEDICAL

en cas d'urgence appeler le SAMU : 15

Hôpital Versailles Mignot : 01 39 63 91 33

Hôpital Rambouillet : 01 34 83 78 78

LOISIRS

Piscine de Montfort : 01 34 86 84 48

Centre de loisirs de St Rémy l'Honoré : 01 34 87 81 20

SOCIAL

ADMR Méré : 01 34 86 93 90

Crèche du Tremblay : 01 75 25 33 43

ECOLE

Maternelle de Mareil Bazoches le Tremblay : 01 34 86 95 81

Maternelle cantine : 01 34 86 95 81

Primaire Bazoches : 01 34 86 70 57

TRANSPORTS

SNCF Banlieue : 08 91 36 20 20

SNCF Grandes lignes : 08 92 35 35 35

Hourtoule : 01 30 54 27 72

TRANSDEV : 01 34 57 57 57



Démarches

	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Carte d'identité nationale (valable 15 ans pour les majeurs)	<p>La procédure des demandes des Cartes Nationales d'Identité est dorénavant unifiée avec celles des passeports.</p> <p>CNI : https://predemande-cni.ant.gouv.fr</p>	<p>En général : copie intégrale acte de naissance (validité < 3 mois), ancienne C.N.I., justificatif de domicile, 2 photos récentes.</p>	<p>Gratuit sauf remplacement après perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux</p>
Passeport (valable 10 ans)	<p>Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande : Passeport : https://passeport.ants.gouv.fr</p> <p>Mais cette pré-demande ne dispense pas de vous rendre en personne au guichet d'une mairie pour la prise d'empreinte et le dépôt de votre dossier.</p> <p>Les plus proches sont Houdan, Beynes, Plaisir, Elancourt, Maurepas. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour votre dépôt.</p>	<p>Se renseigner sur le site service public</p> <p>www.service-public.fr</p>	<p>86 € en timbres fiscaux</p>
Carte d'électeur	<p>Mairie du domicile et service en ligne : www.service-public.fr</p>	<p>À l'inscription sur la liste électorale : •carte d'identité, justificatif de domicile de plus de 6 mois ou propriétaire foncier 3 ans de suite et formulaire Cerfa</p>	<p>Gratuit</p>
Extrait ou copie d'acte de naissance	<p>Mairie du lieu de naissance</p>	<p>Demande écrite avec justificatif d'état civil (ex. C.N.I.) + enveloppe timbrée. Demande possible par internet</p>	<p>Gratuit</p>
Extrait ou copie d'acte de mariage	<p>Mairie du lieu de mariage</p>	<p>Demande écrite précisant les noms prénoms et date du mariage et CNI</p>	<p>Gratuit</p>
Duplicata du livret de famille	<p>Mairie du domicile</p>	<p>Demande à remplir en mairie justificatif de domicile et pièce d'identité; extrait d'acte</p>	<p>Gratuit</p>
Extrait ou copie d'acte de décès	<p>Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt</p>	<p>Demande écrite précisant le nom, prénom, date et lieu du décès et enveloppe timbrée</p>	<p>Gratuit</p>
Déclaration de perte ou de vol de papiers	<p>Mairie du domicile</p>	<p>Documents concernés : carte nationale d'identité passeport permis de conduire</p>	<p>Gratuit</p>
Casier judiciaire	<p>Consulter : www.cjn.justice.gouv.f</p>	<p>Demande écrite extrait d'acte de naissance</p>	<p>Gratuit</p>
Occupation du domaine public	<p>Mairie de Bazoches 15 jours avant la date prévue (déménagement, bennes...)</p>	<p>Demande écrite</p>	<p>Tarif selon délibération du conseil municipal</p>
Permis de construire et déclaration préalable de travaux	<p>Demander les formulaires et déposer les dossiers complets en mairie ou sur www.service-public.fr</p>	<p>Dossier complet au minimum en cinq exemplaires</p>	<p>Gratuit</p>
Téléphone renseignements administratifs 3939	<p>Lundi et jeudi : 8h30 à 18h15 Vendredi : 13h à 17h</p>	<p>Mardi et mercredi : 8h30 à 13h</p>	<p>Gratuit ou www.service-public.fr</p>